



shifting
economy .brussels 

ENSEMBLE, VERS L'ÉCONOMIE DE DEMAIN
SAMEN OP WEG NAAR DE ECONOMIE VAN MORGEN

Résumé exécutif de la Stratégie Régionale de Transition Economique 2022 - 2030

INTRODUCTION

1. Le contexte : pourquoi la transition économique ?

La transition économique est, aujourd'hui, incontournable. Le changement climatique, le chômage et la croissance des inégalités sociales, la fragilité des chaînes d'approvisionnement, la dépendance aux matières premières sont autant d'enjeux majeurs pour la Région bruxelloise, pour la Belgique et pour l'Europe. Face à ces multiples défis, la réponse ne peut être que systémique : les politiques économique, sociale, environnementale et d'emploi doivent converger. La transition vers des modèles décarbonés, circulaires, préservant le capital naturel et l'humain, est non seulement nécessaire, mais c'est aussi un foisonnement d'opportunités économiques, dont les entreprises doivent se saisir.

Nécessité environnementale et sociale

Le climat se dérègle et chaque jour qui passe démontre l'urgence à agir, comme le rappellent systématiquement tous les rapports du GIEC. La réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre n'est toutefois plus une chimère : **en 2050, la neutralité carbone sera la norme**. L'Union européenne s'y engage, dans le droit fil de l'Accord de Paris sur le climat. Tous les secteurs d'activité économique cherchent déjà à réduire leur « bilan carbone » et leur exposition au risque climatique.

Du point de vue social, le nombre de citoyens et citoyennes qui vivent dans l'exclusion ne fait que croître. **La précarité grandissante fragilise le lien social** et érode le « vivre ensemble ». Dans ce contexte, il est primordial d'œuvrer au développement d'une Région plus inclusive, pourvoyeuse d'emplois de qualité pour les Bruxellois, qui donne une place à chacun et chacune.

Cadre de référence international

La transition économique est un enjeu mondial qui se décline à l'échelle locale. C'est pourquoi la Région bruxelloise s'est dotée d'une stratégie traduisant les **objectifs de développement durable** de l'ONU à l'échelle régionale, la « *Shifting Economy* » ou stratégie régionale de transition de l'économie. Les objectifs de développement durable de l'ONU fixent le cap à l'horizon 2030 dans les champs de l'économie, du social et de l'environnement.

À l'échelle européenne, le cadre de référence est le **Pacte vert** ou **Green Deal** présenté par la Commission européenne fin 2019, qui a pour objectif de rendre l'économie européenne durable en transformant les défis climatiques et environnementaux en opportunités dans tous les domaines d'action et en garantissant une transition « juste et inclusive » pour tous. Son objectif est d'atteindre la neutralité carbone de l'économie européenne en 2050.

Pour ce faire, le système de classification de la « **taxonomie verte** » européenne détermine les critères d'attribution des aides publiques pour canaliser les investissements vers des activités économiques considérées comme « vertes » ou permettant d'atteindre des objectifs de durabilité. Cette taxonomie constitue également un des cadres de référence de la *Shifting Economy*.

Ambition politique intérieure

La Transition économique est, par ailleurs, **l'un des piliers de l'Accord de Gouvernement** de la législature 2019-2024. En alignant ses politiques économiques sur les objectifs climatiques, environnementaux et sociaux, la Région met ainsi la Transition économique au centre de sa stratégie Go4Brussels, adoptée au Sommet social de janvier 2020.

Pour ce faire, la Région a explicitement entériné le principe de n'octroyer progressivement des aides publiques qu'aux entreprises exemplaires du point de vue social et/ou environnemental.

Les bénéfices potentiels pour les entreprises bruxelloises sont nombreux : acquisition de nouveaux marchés, réduction des coûts, différenciation par rapport à la concurrence, innovation technique et sociale, impact sociétal positif, gouvernance participative, etc. Ces différents avantages compétitifs permettront ainsi de placer Bruxelles sur la carte des marchés étrangers. Cela encouragera à son tour le déploiement d'investissements étrangers dans la capitale. Rappelons que l'ambition « passif 2015 »¹ avait permis au secteur bruxellois de la construction de se positionner avantageusement sur les marchés internationaux.

Situation de la Région bruxelloise

C'est en milieu urbain qu'un nouveau modèle de développement doit naître, car c'est en ville que vit plus de la moitié de la population mondiale. Un tel changement de modèle, à l'échelle d'une communauté urbaine, est donc stratégique. Car c'est aussi dans les villes que les plus grandes difficultés s'exacerbent. La Région bruxelloise, par exemple, est un paradoxe : d'un côté, elle est **le plus grand centre économique de Belgique** et représente un important réservoir de main d'œuvre disponible, de l'autre, c'est la Région au taux de pauvreté le plus élevé du pays.

L'accès aux produits et aux services de base y est en effet encore trop peu généralisé, car inégalement réparti au sein de la population. En effet, **près d'un tiers des Bruxellois sont à risque de pauvreté** et le taux de chômage est de 13 %, alors que la Région a les plus hauts revenus par habitants du pays. L'offre de biens et de services doit répondre localement aux fonctions vitales du territoire et des besoins fondamentaux des citoyens et utilisateurs/consommateurs, afin de rendre la région résiliente.

Les villes sont des territoires de défis et d'opportunités, car c'est principalement au sein de ce tissu urbain que des innovations voient le jour. La Région de Bruxelles-Capitale, qui figure parmi les **leaders régionaux de l'innovation en Europe** a ici un rôle d'exemplarité à jouer. La région peut s'appuyer sur un réseau très dense de centres de recherche, d'entreprises et d'universités avec un nombre important de chercheurs et de doctorants reconnus mondialement pour leur expertise.

2. La Shifting Economy

Définition

La Stratégie de Transition économique de la Région de Bruxelles-Capitale ou *Shifting Economy.Brussels* est définie comme « la **transformation progressive** des activités économiques bruxelloises dans la perspective de **contribuer aux défis sociaux et environnementaux** locaux et mondiaux, ainsi qu'à la **création et au maintien d'emploi** de qualité pour les Bruxellois ».

La *Shifting Economy* propose ainsi un cadre de référence qui lie le dynamisme économique à la justice sociale et à la protection de l'environnement, en favorisant l'épanouissement des citoyens. Cette approche intégrée inscrit l'économie bruxelloise dans des limites qui ne bousculent plus les équilibres fragiles de la planète.

En 2015, la Région fut la première au monde à obliger le standard passif dans les nouvelles constructions, ce qui a entraîné une forte croissance du nombre de bâtiments passifs et des rénovations lourdes basse énergie.

Public visé

La stratégie vise « **toute entité, indépendamment de sa forme juridique, exerçant une activité économique** ». Sont notamment considérées comme telles les entités exerçant une activité artisanale ou d'autres activités à titre individuel ou familial, les sociétés de personnes ou les associations qui exercent régulièrement une activité économique. Cette définition englobe tous les acteurs économiques tels que les *starters*, les indépendants, les associations sans but lucratif (ASBL), les TPE, les PME ou encore les grandes entreprises.

Trois grands principes

L'enjeu principal est d'adapter les instruments économiques aux besoins de la transition économique, d'une part en soutenant les « *early adopters* » dans leurs projets exemplaires, et, d'autre part, en stimulant le plus grand nombre possible d'entreprises à s'engager sur la voie de la transition économique.

La *Shifting Economy* va ainsi **adapter une série de plans existants pour renforcer leur cohérence**, comme le Programme Régional en Economie Circulaire (PREC), le plan industriel (devenu Productive Brussels), le plan Next Tech (stimulation de la création d'entreprises numériques), ainsi que le Small Business Act.

La Région Bruxelloise réoriente donc les soutiens économiques (accompagnements, financements, hébergements, commandes publiques, etc.) afin que l'activité économique soit réancrée territorialement, respecte l'environnement et ait une finalité sociétale. Pour permettre aux acteurs économiques de s'adapter à ce nouveau cadre, **les aides publiques seront progressivement réorientées d'ici 2030 vers les seules entreprises en transition économique**, c'est-à-dire celles qui s'inscrivent dans une démarche d'exemplarité environnementale et sociale. Les entreprises en transition pourront ainsi bénéficier dès 2024 d'une majoration des aides économiques. L'objectif final à l'horizon 2050 est une économie totalement décarbonée.

L'exemplarité environnementale et sociale est l'objectif visé ; elle caractérise les entreprises qui ont des objectifs qui vont au-delà des objectifs financiers. Cela signifie concrètement que l'économie ne vise pas uniquement les revenus des entreprises, mais aussi le bien-être de toutes les personnes concernées (employés, clients, fournisseurs, habitants proches, etc.) et le respect de la planète. Autrement dit, la création de valeur économique reste un objectif, mais l'économie doit contribuer également significativement à des objectifs environnementaux et sociaux. Il suffit à une entreprise de démontrer un apport positif à l'environnement et/ou à l'aspect social tout en ne nuisant pas à l'autre aspect, pour remplir les critères d'exemplarité.

Gouvernance

La stratégie *Shifting Economy* est pilotée par **4 administrations** (Bruxelles Environnement, Bruxelles Economie Emploi, Hub.brussels, Innoviris), en collaboration avec d'autres acteurs publics essentiels à sa réalisation comme finance&Invest.brussels, Citydev, le Port de Bruxelles, Bruxelles Mobilité, Perspective.brussels, Bruxelles-Propreté, Actiris, view.brussels, les communes...

De 2022 à 2030, la *Shifting Economy* prévoit, dans un premier temps, de déployer **224 mesures**, identifiées par un acronyme qui fait référence aux domaines d'action publique (ex. « ACCOMP » pour « accompagnement », etc.) associé à un numéro, à travers **7 leviers et instruments économiques** :

- Le développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat
- Le financement des entreprises
- L'accompagnement des entreprises
- L'hébergement des entreprises
- Les marchés publics
- La politique de soutien à la Recherche & Développement et Innovation
- Le soutien à l'entrepreneuriat social et démocratique

Ces mesures s'appuient également sur **4 politiques transversales** :

- Accès aux gisements, production locale et logistique
- Commerce
- Commerce international
- Digitalisation

Et se concentrent sur **6 secteurs prioritaires** :

- Alimentation (Good Food)
- Ressources et déchets (PGRD)
- Construction (Renolution)
- Industries culturelles et créatives
- Mobilité (Good Move)
- Santé

STRATÉGIE RÉGIONALE DE TRANSITION ÉCONOMIQUE

Secrétaire d'État Barbara Trachte
en charge de la Transition économique
et recherche scientifique

Ministre Alain Maron
en charge de la Transition climatique,
de l'Environnement, de l'énergie
et de la Démocratie participative

COORDINATION

**PARTIES
PRENANTES**

**Membres de la coordination
générale + Brupartners**

Générale
Cabinets Trachte & Maron
BE – BEE – HUB – Innoviris

**Conseil Stratégique
des administrations de
l'économie + Innoviris + BE**

4 POLITIQUES TRANSVERSALES

Accès gisement, production
local et logistique

Commerce

Digitalisation

Commerce international

7 INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES

Ecosystème
favorable à
l'entrepreneuriat

Financement

Accompagnement

Accueil des
entreprises

Marchés
publics
durables et
innovants

Parcours
d'innovation

Promouvoir
l'entrepreneuriat
social et
démocratique

FOCUS SECTORIELS ET COORDINATION INTER-PLANS

Santé

Industries
Culturelles et
Créatives

Mobilité
(Good Move)

Construction
(Renolution)

Ressources-
déchets PGRD

Allimentation
durable
(Good Food)

INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES

1. Développement d'un système favorable à l'entrepreneuriat

Pour atteindre les objectifs de la *Shifting Economy* ainsi que celles de la Stratégie Go4Brussels 2030, la priorité est de créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat et particulièrement à l'entrepreneuriat à impact social et environnemental positif, à toutes les phases de l'existence d'une entreprise (création, stabilisation, transmission, transition vers des modèles économiques exemplaires, entreprises en difficultés) et quel que soit son modèle. Pour ce faire, la Région améliorera l'accès des PME au financement (capital, prêts et garanties), soutiendra l'entrepreneuriat des jeunes, des femmes et des Bruxellois socio-économiquement défavorisés, développera une administration favorable à l'entrepreneuriat (simplification, permis et accès aux marchés publics pour les PME) et aidera les entreprises à se saisir des opportunités dans les domaines porteurs du numérique, de l'innovation, de l'internationalisation et de l'économie circulaire.

2. Financement

La *Shifting Economy* va permettre d'étoffer, d'adapter et de réorienter les instruments financiers régionaux pour préparer et aider à la transition l'ensemble des acteurs économiques. Ces instruments représentent actuellement un budget annuel d'environ 200 millions d'euros et permettent de soutenir environ 7 000 entreprises chaque année. La Région complètera les chaînes de financement, d'accompagnement et d'hébergement déjà mises à disposition par le secteur privé afin de permettre à tous les acteurs économiques de s'engager dans la transition économique. L'objectif est que les instruments de financement des entreprises dont dispose la Région aient un effet levier ou complètent l'offre privée, en intervenant notamment sur des thématiques et des leviers pour lesquels le financement privé n'intervient pas encore ou pas suffisamment.

3. Accompagnement

La stratégie de sensibilisation et d'information vise à stimuler les entreprises à s'engager dans l'éco-gestion, le changement de modèle économique et/ou la mise en place de principes de gouvernance participative, tout en favorisant la mise à l'emploi des Bruxellois. Il faudra élargir l'offre actuelle en accompagnement pour couvrir l'ensemble des étapes du cycle de vie des entreprises. En parallèle, il faudra assurer la montée en puissance des acteurs existants pour faire face aux objectifs de la transition, notamment les pratiques exemplaires. Hub.brussels développera des parcours d'accompagnement ainsi que des outils d'e-learning à la transition économique, en partenariat avec les autres administrations et en complémentarité de leurs actions.

4. Hébergement des entreprises

Il est aujourd'hui de plus en plus difficile pour un entrepreneur ou une entreprise de trouver un lieu ou un site pour développer son activité économique. Outre le fait que Bruxelles est une Région particulièrement dense, les activités économiques et productives en particulier subissent une pression foncière importante et des prix qui entravent l'accessibilité du foncier pour les acteurs économiques. Cet accueil des entreprises se formalise au travers de la mise à disposition

de foncier, la location de bâtiments, ou l'hébergement par les bailleurs publics régionaux. Au travers de leurs nouveaux Contrats de Gestion 2021-2025, Citydev.brussels et le Port se sont engagés à soutenir prioritairement les entreprises qui s'inscrivent ou s'engagent dans une démarche de transition économique, notamment les modèles économiques décarbonés, circulaires et régénératifs, qui assurent la création d'un tissu économique de proximité et qui contribuent à créer de l'emploi de qualité et peu délocalisable pour les Bruxellois

5. Marchés publics innovants, durables et pro-PME

Dans ce nouveau contexte de transformation globale de l'économie régionale, les pouvoirs publics doivent montrer l'exemple. Les marchés publics (13% de l'économie bruxelloise) seront ainsi durables, innovants et favoriseront les PME. Ils favoriseront le développement d'activités économiques respectueuses de l'environnement, inscrites sur le temps long et créatrices d'emplois bruxellois de qualité. Ils intégreront ainsi des clauses sociales, environnementales et éthiques et seront tournés vers le tissu économique local, notamment en favorisant le dialogue en amont des marchés. Les acheteurs publics de la Région bénéficieront d'une expertise transversale et disposeront notamment d'outils d'analyse des coûts sur l'ensemble du cycle de vie. Des centrales de marché pour les achats communs seront développées.

6. RDI et parcours d'innovation

La recherche, le développement et l'innovation (RDI) constituent des activités motrices de la prospérité économique. Elles stimulent la créativité et la compétitivité des entreprises mais permettent aussi de développer des solutions innovantes répondant aux enjeux majeurs de demain et améliorant le bien-être des citoyennes et citoyens. La Région va orienter les efforts d'innovation vers les enjeux stratégiques de la transition économique et les thématiques prioritaires pour la Région, à savoir : l'économie circulaire et les nouveaux modèles économiques durables, la transition sociale et solidaire, l'innovation sociale, et la digitalisation. Innoviris va ainsi développer autour de ces thèmes des « parcours d'innovation » accessibles à tout moment, selon le stade d'avancement des projets et, dans le même temps, veiller à l'articulation constante entre le financement et l'accompagnement.

7. Promotion de l'entrepreneuriat social et démocratique

L'entrepreneuriat social et démocratique (ESD) est un modèle économique qui s'inscrit dans la transition économique, c'est-à-dire la transformation progressive des activités économiques dans la perspective de contribuer aux défis sociaux et environnementaux globaux. À Bruxelles, ce sont près de 5 000 organisations d'économie sociale qui représentent 12 % de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale en 2018, mais plus de 20 % de la création nette d'emploi en Belgique. Les entrepreneurs sociaux, à Bruxelles, entreprennent dans des domaines d'activité divers, qui permettent de répondre aux besoins du territoire et de ses habitants : alimentation, mobilité, artisanat, socio-juridique, numérique, etc. La Région donnera de la visibilité à ces entreprises pour stimuler la demande de biens et de services provenant des ESD et favorisera l'offre via la pérennisation des entreprises existantes, la création, l'*upscaling*, et le transfert d'innovations sociales.

POLITIQUES TRANSVERSALES

1. Accès aux gisements, production locale et logistique

À l'instar de la plupart des villes européennes, Bruxelles connaît, depuis les années 70, un déclin marqué des activités productives en ville. Rien qu'entre 2000 et 2018, les superficies dédiées aux activités productives en ville (prises au sens large) ont ainsi connu un recul de 16% (passant de 791 à 685 ha). Il est primordial pour la transition économique de la Région de garantir le maintien et le développement des activités productives en ville. Elle adaptera les cadres légaux et réglementaires fiscaux, financiers, urbanistiques et environnementaux entourant la production urbaine bruxelloise afin de la maintenir, la soutenir et la stimuler.

Afin de réduire les impacts environnementaux directs et indirects et afin de renforcer la productivité des entreprises, il est important que les acteurs économiques sélectionnent des matières premières ayant une forte qualité environnementale. Il est donc essentiel de faciliter l'accès aux ressources durables primaires et secondaires pour les activités de production. L'augmentation du taux d'utilisation de ressources durables dans les activités de production nécessite de travailler sur l'offre et sur la demande. Il s'agit spécifiquement de soutenir l'écosystème pour que l'offre soit disponible et accessible, via le réemploi, le tri des matières à la source, de nouvelles filières de remanufacturing, *upcycling* et recyclage.

L'aspect logistique, enfin, est crucial dans la transition de l'économie bruxelloise : infrastructure logistique, la mobilité des marchandises, la distribution, le stockage, l'entreposage, l'emballage, etc. La mise en œuvre d'un écosystème de logistique intelligente permettant le développement d'une production locale, l'accès aux ressources et l'approvisionnement des commerces de la Région est une des priorités de la stratégie. Ceci doit se faire en assurant un transport et un stockage durable des marchandises dans le tissu urbain sans augmenter la congestion du trafic bruxellois.

2. Commerce

Les commerçants sont des acteurs-clés de la transition économique. La sensibilisation croissante des consommateurs et des entrepreneurs bruxellois (y compris les restaurateurs) à l'impact social et environnemental des choix de consommation et de production doit être donc soutenue de manière plus ciblée. Des actions de sensibilisation vers les acteurs commerciaux seront mises sur pied afin d'encourager leur transformation et leur évolution vers l'éco-gestion ou des modèles durables et socialement innovants car cette dynamique positive est également une opportunité (économique) qui peut accroître l'attrait de leurs produits. La Région accompagnera tous les commerçants qui le souhaitent, quel que soit leur stade de développement et de transition et tout en s'adaptant à la grande diversité des publics - la transition allant de l'éco-gestion à des changements fondamentaux de modèles économiques. La Région stimulera la consommation dans les commerces exemplaires, qui commercialisent des produits à haute valeur environnementale et sociale.

3. Digitalisation

Le secteur numérique représente 7,6% du PIB bruxellois, alors qu'il représente 1,4% du PIB en Wallonie et 2,6% du PIB en Flandre. Le secteur emploie, à Bruxelles, près de 30 000 personnes, dont 3 000 via 400 *startups*. La Région entend développer un pôle d'excellence à Bruxelles en technologies de l'information et de la communication (ICT) pour mettre les technologies du futur

au service de la transition. La Région encourage les TPE/PME à se digitaliser, quel que soit leur niveau de « maturité numérique » afin de tirer parti des opportunités économiques tout en optant pour des solutions qui relèvent du numérique responsable. La Région bruxelloise travaille également sur le déploiement de la 5G, sur un plan de consolidation des réseaux de fibre optique publics présents sur le territoire de la Région et un plan de déploiement d'un réseau de fibre en collaboration avec le secteur privé. La Région soutient une démarche numérique responsable, c'est-à-dire une numérisation de l'économie qui se veut inclusive, durable, démocratique et éthique.

4. Commerce international

À l'international, la Région va mieux informer les (néo-)exportateurs sur l'importance de nouveaux modèles économiques (économie de la fonctionnalité, modèles économiques circulaires, responsabilité sociale des entreprises) pour mieux réussir et pérenniser leurs activités à l'échelle internationale.

FOCUS SECTORIELS

1. Stratégie Good Food

À Bruxelles, le secteur alimentaire est incontournable dans le paysage économique. 14% du budget des ménages bruxellois est consacré aux dépenses alimentaires (domicile et hors domicile) et c'est le deuxième poste de dépense le plus important après le logement. Plus de 30% des commerces bruxellois sont des commerces alimentaires (épiceries, supermarchés, restaurants, ...). Le nombre de labellisés Good Food continue de croître malgré la crise du secteur Horeca : on compte actuellement 80 restaurants Good Food à Bruxelles.

La stratégie Good Food vise à requalifier notre système alimentaire, et toute l'économie y afférente, vers un modèle plus durable et résilient : un modèle alimentaire sain, respectueux de l'humain, relocalisé et saisonnier, régénérateur de biodiversité. Pour ce faire, la Région entend d'une part placer le pouvoir public bruxellois comme « entremetteur » entre une offre Good Food existante (en grande partie dans les régions flamande et wallonne) et la demande bruxelloise afin de créer, à terme, un basculement du marché où les filières Good Food sont majoritaires. D'autre part, la Région soutiendra le secteur de la transformation alimentaire bruxelloise, notamment en stimulant l'accès à des infrastructures professionnelles et à la labellisation Good Food, mais aussi en soutenant des modèles alternatifs de distribution alimentaire accessibles à tous.

2. Plan de Gestion des Ressources et Déchets

Le Plan de Gestion des Ressources et des Déchets (PGRD), adopté en novembre 2018, vise notamment à entraîner l'offre et la production de biens dans la pratique circulaire. Le chapitre de la *Shifting Economy* concernant l'accès au gisement de matières secondaires reprend plusieurs mesures du PGRD, notamment le soutien aux acteurs économiques du réemploi, la promotion de la collecte « préservante » et la stimulation de l'émergence de nouvelles filières de remanufacturing, *upcycling* et recyclage. Les leviers économiques de la *Shifting Economy* amplifieront ainsi les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs environnementaux du PGRD.

3. Alliance Renolution

La rénovation énergétique représente un gisement très important d'emplois et de prospérité économique pour la Région bruxelloise. L'Alliance « Révolution » est une politique sectorielle mobilisant les acteurs publics, privés et associatifs, autour d'actions concertées liées aux enjeux de la stratégie de rénovation à Bruxelles. Elle vise à stimuler la demande de rénovation énergétique du bâti, à renforcer les capacités du secteur de la rénovation et de la production d'énergie renouvelable et à développer les compétences nécessaires.

La *Shifting Economy* pilotera l'atelier thématique « logistique territoriale » de Renolution. Cet atelier vise à développer les mesures nécessaires pour permettre la mise en place d'une réelle économie circulaire et la réduction des nuisances : détermination d'espaces de reconditionnement/stockage pour les matériaux de réemploi, développement d'outils de gestion logistique pour les professionnels de la construction et pour les décideurs publics (permis), soutien à la création de projets logistiques dédiés à la construction, examen de l'opportunité de rendre obligatoire un plan logistique ainsi que l'analyse du recours à la voie d'eau pour l'approvisionnement des chantiers et pour l'évacuation des terres et des déblais de chantier, etc.

4. Industries culturelles et créatives

Nombreux sont les artisans et *makers* actifs en Région bruxelloise dont l'activité et la production dépendent directement de dynamiques propres aux industries culturelles et créatives. Pour les soutenir, la Région entend répondre aux besoins spécifiques de ces acteurs. Les industries culturelles et créatives (ICC) représentent déjà 3,8% de l'économie bruxelloise, et on prévoit une augmentation dans les prochaines années. Elles font travailler plus de 90 000 employés et plus de 10 000 *freelancers* (TPE, indépendants et *freelancers*) représentant 15% des travailleurs bruxellois. 97% des entreprises actives dans les ICC sont des micro-entreprises. La Région développera de nouvelles offres de financement et d'accompagnement pour les ICC. La Région va également favoriser le développement de l'écosystème bruxellois via la création d'une « plateforme des industries culturelles et créatives ». Celle-ci rassemblera les acteurs des ICC : institutions publiques, entreprises privées, créateurs et créatrices, structures d'enseignement supérieur et de formation, *makers*, etc. La plateforme effectuera une cartographie des acteurs économiques actifs dans les ICC en Région bruxelloise et développera un programme d'action propice au déploiement de l'économie créative.

5. Good Move

Le nouveau plan régional de mobilité 2020-2023 pour la Région de Bruxelles-Capitale (RBC), appelé « Good Move », a pour mission de définir les grandes orientations politiques dans le domaine de la mobilité. Les secteurs du transport de marchandises et de l'entreposage sont identifiés comme secteurs prioritaires de la *Shifting Economy*. Ainsi, celle-ci prône les alternatives au transport routier, source de congestion et d'émissions de polluants atmosphériques et gaz à effets de serre, ainsi que l'optimisation des itinéraires pour le trafic de marchandises entrantes et sortantes. L'organisation des chaînes logistiques est un enjeu capital pour le développement d'une économie circulaire dans une région fortement urbanisée comme Bruxelles. Le développement de lieux de mutualisation jouera ainsi un rôle important pour optimiser les flux et la circularité des matériaux pour les acteurs économiques aux différentes échelles de la distribution.

6. Santé

En matière de soin et de recherche médicale, la Région présente une forte concentration d'hôpitaux, dont des hôpitaux universitaires. En 2019, 240 entreprises étaient actives dans les domaines des sciences de la vie (biopharma, dispositifs et équipements médicaux, santé digitale et services de support) à Bruxelles. Le secteur des dispositifs médicaux est le plus représenté et le secteur de la santé digitale celui présentant la plus forte croissance. En 2021, le cluster *lifetech.brussels* comptait 250 membres (184 dont 84 HealthTech) et partenaires (entreprises, bureaux de transfert technologique, universités, hautes écoles, fédérations professionnelles, institutions publiques bruxelloises, ...). Cet écosystème particulièrement dense, formé de facultés (médecine, bio-ingénierie, ...), de laboratoires, de centres de recherches performants et de structures d'incubation, est une réelle source d'innovation en santé. La Région favorisera leur mise en relation, en vue de favoriser les synergies, d'initier de nouvelles opportunités publiques ou privées, et de promouvoir l'innovation « made in Brussels » dans le domaine de la santé, notamment via une plateforme e-santé et l'accompagnement de porteurs de projets innovants.

CONCLUSION

En conclusion, les différentes crises récentes, qu'elles soient sanitaires, économiques, énergétiques, climatiques, ... nous montrent à quel point il est urgent d'être plus indépendants économiquement. Il est urgent de changer nos modes de production et de consommation, en d'autres termes, de changer de paradigme. Pour cela, il faut replacer l'économie dans son rôle sociétal. La *Shifting Economy* est un changement de cap qui va dans ce sens et doit nous mener à une économie totalement décarbonée à l'horizon 2050. L'objectif de *Shifting Economy* est de faire en sorte que l'ensemble des secteurs économiques bruxellois soient concernés par cette transition. Et donc que l'ensemble des outils économiques ainsi que l'ensemble des administrations de la Région et des acteurs privés soient totalement impliqués dans cette dynamique. Celle-ci est le fruit d'un énorme travail collaboratif qui a impliqué tout le gouvernement et, en amont, l'ensemble des administrations et des acteurs économiques bruxellois. En réorientant tous les outils économiques, nous avançons dans la même direction. La Transition est déjà sur les rails et grâce à cette dynamique collective, nous avancerons « Ensemble, vers l'économie de demain » !

Plus d'info : <https://shiftingeconomy.brussels/>

Téléchargez le document complet pour les sources des statistiques et plus de détails sur les 224 mesures